

RÈGLEMENT DU CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL PAGE

Project	PAGE Projet pour l'amélioration de l'accessibilité cognitive dans l'édition
WP 3	Concours littéraire - Appel à textes en facile à lire et comprendre
Authors	TPUL, Portugal Traduction : Les Apprimeurs, France
Date	Novembre 2025
Language	FR

Le projet PAGE (projet pour l'amélioration de l'accessibilité cognitive dans l'édition) est une initiative collaborative entre plusieurs organisations européennes engagées dans la promotion de l'accessibilité cognitive dans le domaine de l'édition :

- SCS Controvento (Italie),
- Trinta Por Uma Linha (Portugal),
- RISA (Slovénie),
- Yelo (Croatie),
- Boarve Konsult AB (Suède),
- Logopsycom (Belgique)
- Les Apprimeurs (France).

Le projet est cofinancé par l'Union européenne.

Le projet PAGE part d'un constat partagé et d'une urgence. Partout en Europe, il est encore très difficile de trouver des livres adaptés aux adolescents et jeunes adultes ayant des troubles cognitifs. Le secteur de l'édition fait beaucoup de progrès pour créer des ouvrages accessibles aux enfants et aux jeunes lecteurs. Mais lorsqu'ils arrivent à l'adolescence, un grand vide apparaît. Beaucoup de jeunes qui ont besoin de textes cognitivement accessibles se retrouvent face à un choix impossible : continuer à lire des livres trop enfantins, ou arrêter de lire.

Des études et enquêtes récentes menées dans le secteur de l'édition à l'échelle européenne suggèrent que moins de 2 % de tous les livres publiés sont conçus ou adaptés pour les lecteurs souffrant de troubles cognitifs, et que la plupart d'entre eux s'adressent à des enfants de moins de 12 ans. Parmi les plus de 60 000 nouveaux titres publiés chaque année en Europe, seuls quelques-uns répondent aux normes d'accessibilité adaptées aux lecteurs plus âgés. En outre, moins de 15 % des maisons d'édition déclarent avoir une stratégie éditoriale ou du personnel formé à l'accessibilité cognitive, ce qui souligne un manque systémique de sensibilisation, de ressources et de modèles.

PAGE vise à combler cette lacune en favorisant la création d'une communauté européenne d'éditeurs, d'éducateurs, d'auteurs et de concepteurs qui travailleront ensemble pour repenser la manière dont la littérature peut être rendue accessible, attrayante et digne pour tous les lecteurs, en particulier ceux qui traversent l'adolescence et le début de l'âge adulte avec des troubles cognitifs.

Jusqu'à présent, le projet a permis de recueillir des bonnes pratiques, d'analyser les normes d'accessibilité et de nouer des partenariats avec des auteurs et des éditeurs intéressés par la narration inclusive. Cependant, il reste beaucoup à faire : il est urgent de créer un corpus d'œuvres alliant qualité littéraire, profondeur émotionnelle et accessibilité cognitive, d'élaborer des lignes directrices éditoriales communes et de veiller à ce que chaque lecteur européen puisse accéder à des récits qui respectent à la fois ses capacités et son âge.

Dans le cadre de ses activités principales, PAGE organise un concours littéraire international afin de sélectionner cinq récits originaux destinés aux jeunes adultes présentant des troubles intellectuels et cognitifs. Ces récits seront traduits dans toutes les langues des partenaires, afin que chaque pays participant ait accès à l'intégralité de la collection, et seront publiés à la fois sous forme numérique et imprimée.

Grâce à cet effort collaboratif, PAGE cherche non seulement à combler une lacune dans le domaine de l'édition, mais aussi à affirmer un principe fondamental : que chacun, quelles que soient ses capacités cognitives, mérite d'avoir accès à une littérature qui correspond à son âge, à son imagination et à ses centres d'intérêts.



Article 1 - Objectif

Ce concours littéraire international, organisé dans le cadre d'un projet européen, vise à promouvoir la création d'une littérature accessible aux jeunes adultes atteints de déficiences intellectuelles et cognitives. Le concours cherche à encourager la production d'une littérature accessible, stimulante et adaptée aux besoins et aux capacités du public cible.

Article 2. - Admissibilité

Les auteurs des pays pilotes (Italie, France, Slovénie, Croatie, Portugal) peuvent participer, à condition que leurs œuvres soient soumises dans les langues officielles du pays partenaire (IT, FR, SL, HR, PT). Les soumissions individuelles et co-écrites sont acceptées, à condition que le texte final respecte les critères énoncés dans le présent règlement.

Les soumissions doivent être entièrement originales et être l'œuvre exclusive du ou des auteurs. En soumettant leur histoire, les participants déclarent qu'ils sont les propriétaires légitimes de tous les droits de propriété intellectuelle sur le texte soumis et que celui-ci n'a pas été publié ou soumis à d'autres concours auparavant.

Dans le cas de mineurs, les contributions doivent être accompagnées d'une autorisation signée par un parent ou un tuteur légal, donnant son consentement à la participation au concours PAGE et, en cas de sélection, à la publication et à la diffusion de l'œuvre sous forme imprimée et numérique.

Le traitement des données personnelles des participants est effectué conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la législation européenne applicable en matière de protection des données, garantissant la transparence, la confidentialité et la sécurité de toutes les informations collectées dans chaque pays participant au projet.



Article 3 - Catégorie

Le texte doit être une œuvre de fiction en facile à lire et à comprendre, destinée à des adolescent·es et jeunes adultes présentant des déficiences intellectuelles ou cognitives.

L'histoire doit véhiculer des valeurs inclusives, positives et stimulantes, tout en évitant tout contenu pouvant entraîner du malaise ou de l'exclusion.

Article 4 - Exigences relatives au texte

Le texte soumis doit comporter au minimum 10 000 et au maximum 18 000 caractères, espaces compris.

Il doit respecter les directives relatives au facile à lire et à comprendre, conformément aux directives nationales ou aux [directives d'Inclusion Europe](#).

- Utiliser des mots simples et courants.
- Éviter les termes complexes ou abstraits. Si vous devez utiliser un mot complexe essentiel à la phrase, expliquez-le.
- Éviter les synonymes. La répétition des termes est importante pour la clarté du texte.
- Éviter les métaphores et expressions idiomatiques.
- Écrivez à la forme active, avec des phrases courtes.
- Une seule information/idée par phrase.



La nouvelle doit également :

- comporter un nombre de personnes/personnages limité pour faciliter la compréhension de l'histoire
- avoir une voix clairement identifiable pour le narrateur
- établir clairement la distinction entre les dialogues, les pensées/rêves et le narrateur
- être facile à suivre avec une chronologie claire des événements. Ne pas mélanger le passé, le présent et le futur.

Article 5 - Format de soumission

Les textes doivent être soumis au format Word (.doc ou .docx) ou PDF, et envoyés par voie électronique à l'adresse e-mail indiquée à la fin du présent règlement.

Article 6 - Critères d'évaluation

Les œuvres seront évaluées selon les critères suivants :

1. L'histoire est-elle captivante pour le public cible ?
2. Clarté et simplicité du langage.
3. Cohérence narrative et organisation du texte.
4. Créativité et originalité.

Article 7 – Composition du jury

Le comité d'évaluation sera composé de professionnels issus du secteur de l'édition, du facile à lire et à comprendre et de l'éducation inclusive ainsi qu'au moins un représentant du groupe cible (présentant des déficiences intellectuelles ou cognitives).



Article 8 - Dates

Ouverture des candidatures : **1^{er} décembre 2025.**

Date limite de soumission : **31 mai 2026.**

Annonce des lauréats : **juin 2026.**

Article 9 - Prix et droits d'auteur

Les auteurs gagnants verront leurs récits publiés et promus dans le cadre du projet PAGE. Les œuvres sélectionnées seront traduites dans les langues des partenaires (IT, PT, HR, SL, FR, EN), afin d'assurer leur accessibilité et leur visibilité à l'échelle européenne. Elles seront ensuite :

- publiées en format numérique sur l'application PAGE et le site web officiel du projet ;
- imprimées en édition physique limitée pour soutenir des activités promotionnelles, notamment des événements, des présentations et des campagnes de communication coordonnés par les partenaires du projet.

Le concours attribue, au titre de son édition française, une dotation de 200 € au lauréat, versée par virement dans un délai de 30 jours suivant l'annonce des résultats. Cette dotation constitue le prix décerné pour la qualité de l'œuvre retenue par le jury, conformément aux critères définis dans le présent règlement.

En cas de choix d'une exploitation commerciale, un contrat d'édition spécifique sera établi entre la maison d'édition et l'auteur, dans leur pays respectif. Ce contrat définira les conditions de publication, les conditions de vente des exemplaires supplémentaires, ainsi que les droits et obligations de l'auteur et de l'éditeur dans le cadre du projet PAGE.



Article 10 - Dispositions finales

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Toute question non couverte par le présent règlement sera tranchée par l'organisme organisateur au niveau national.

Contacts

Organisation partenaire : Les Apprimeurs (lesapprimeurs.com)

E-mail : page@lesapprimeurs.com

